ASSISTANCE AU DÉMARRAGE POMPE À CHALEUR CTC

ASSISTANCE AU DÉMARRAGE DE LA POMPE À CHALEUR PAR CTC

CONTACT

info@ctcbenelux.com | 056 42 89 77

EN QUOI CONSISTE LA MISE EN SERVICE D'UNE POMPE À CHALEUR CTC ?

- Inspection, mise en route et explication par un technicien qualifié CTC
- Vérifier, valider et régler les paramètres de réglage en fonction de la demande de chauffage attendue
- Vérification des connexions électriques et hydrauliques, elle se fait sur la base d'une liste de contrôle CTC
- Montant forfaitaire, quelle que soit la complexité de l'installation ou la durée de l'intervention
- Extension de la garantie sur les matériaux CTC de 2 à 5 ans
- Moment de formation personnel CTC, appliqué par dossier spécifique
- Possibilité de demander une prime pompe à chaleur par un technicien CTC certifié RESCert

DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1 | Coût de l'aide au démarrage : 480 euros HT

2 | Certification RESCert : 180 euros HT

3 | Remplissez le formulaire d'aide au démarrage

https://ctc-benelux-143270681.hubspotpagebuilder.eu/installatie-fiche

Conditions & travaux préparatoires

- L'installation doit être correctement raccordée électriquement et hydrauliquement.
- L'installation doit être remplie et purgée hydrauliquement du côté de la source et du côté du chauffage central.
- L'aide au démarrage et la certification RESCert doivent toujours être demandées via formulaire
- Le rendez-vous avec le responsable du service CTC n'est confirmé qu'après confirmation par email de CTC
- La présence d'un installateur est requise lors de l'assistance au démarrage.
- Les certificats RESCert ne peuvent être délivrés que pour les installations CTC et à condition qu'elles fassent suite à une assistance au démarrage.
- Les certificats RESCert doivent être payés à l'avance.

LET'S ENERGIZE OUR FUTURE
CONTACTEZ-NOUS

Eugène Bekaertlaan 63, 8790 Waregem T 056/23 80 00
www.cebeo.be

A Sonepar Company